

Qu'est-ce qu'un relevé de notes officiel ?

Le relevé de notes est remis par le secrétariat après le jury de passage de session 1 et session 2 pour les examens de rattrapage.

Qu'est-ce qu'une attestation de réussite ?

L'attestation de réussite est remise par le secrétariat après le jury de passage et la validation du diplôme de licence 3. C'est un document officiel et provisoire dans l'attente de votre convocation pour le retrait de votre du diplôme par le Bureau des diplômés.

Remarque : Les codes des ec commencent par DH21E et DH22E (L1), DH23E et DH24E (L2), DH25E et DH26E (L3) comme vous avez pu le constater dans la brochure. Dans votre espace numérique de travail (ENT) les autres éléments avec des codes ne sont pas des cours mais les UE ou des éléments qui permettent le calcul des moyennes.

Comment nous contacter ?

Secrétariat :
Bureau B343

Tél : 01.49.40.68.11

Mail : licence.litt@univ-paris8.fr

Responsable du département

Mounira Chatti – Judith Wulf

Responsable de la licence

Marion BONNEAU

Responsables pédagogiques de la licence

Marie Cazaban-Mazerolles – Adrien Chassain

Université Paris 8

2, rue de la Liberté

93200 Saint Denis

UFR Textes et Sociétés

Université Vincennes Saint-Denis

Licence de Lettres Création littéraire et écritures du monde

Questions – Réponses

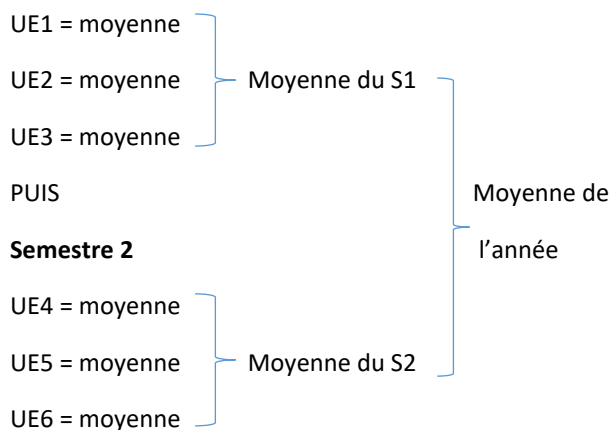
Qu'est-ce que l'Unité d'enseignement (UE) ?

L'Unité d'enseignement est composée d'élément(s) constitutifs (EC) que l'on appelle également « cours ».

Qu'est-ce que la compensation ?

Semestre 1

Calcul de la moyenne dans chaque UE



Vous devez avoir obtenu des notes dans toutes les matières d'une UE puis dans chaque semestre pour qu'il y ait compensation. La compensation permet également aux notes en-dessous de la moyenne d'être comme absorbées ce qui permet d'obtenir éventuellement une moyenne égale ou supérieure à 10/20, tout en prenant en compte les coefficients.

Exemple : vous n'avez pas suivi un cours au 1^{er} semestre dans l'UE1. La moyenne de l'UE ne sera pas calculée donc pas validée. Par conséquent, les moyennes entre les semestres et de l'année ne pourront pas être calculées. Vous serez donc AJ au cours et/ou à l'année ou AJAC à l'année selon le nombre d'ects obtenus. (voir la question AJ-AJAC)

Qu'est-ce que la renonciation ?

Vous souhaitez améliorer une note de la session 1 en-dessous de la moyenne que vous validez par compensation. Vous devez remplir un formulaire de renonciation à la compensation avant le jury de passage, que vous pouvez retirer au secrétariat.

La gestionnaire saisit la renonciation et apparait la mention DEF sur l'élément supérieur (UE, bloc, EC). La nouvelle note (note de rattrapage) sera saisie en session 2 si celle-ci est meilleure que la note à laquelle vous avez renoncé.

Qu'est-ce que les abréviations AJ – AJAC ?

AJOURNE(E) :

Vous avez obtenu une note inférieure à 10/20 à un EC, une UE, au semestre ou à l'année.

AJOURNE AUTORISE(E) A COMPOSER :

Vous passez au niveau supérieur mais les notes inférieures à 10/20 et non compensées durant l'année antérieure sont à rattraper dans l'année suivante en plus des EC du niveau auquel vous êtes inscrits. Pour être AJAC L1/L2, il vous faut obtenir 30 ECTS sur l'année ou sur un semestre de même pour être AJAC L2/L3, il vous faut 90 ECTS.

Qu'est-ce que les ECTS ?

European Credit Transfer Scale

C'est le système européen et d'accumulation de crédits. Vous devez obtenir 60 ECTS par année (30 ECTS/semestre) soit un total de 180 ECTS pour valider votre licence.

Qu'est-ce qu'une dispense ?

La demande de dispense d'un cours pour un étudiant originaire d'un autre établissement dans lequel il a validé un ou des enseignements similaires à ceux du cursus de licence Lettres doit faire l'objet d'une demande auprès des responsables pédagogiques en début d'année universitaire par mail. Il vous faut joindre les relevés de notes officiels de l'université d'origine. La dispense est valable un an. A vous de valider ou de compenser l'UE dans laquelle sera saisie la dispense. Dans le cas contraire, vous devrez suivre le cours l'année suivante. Une dispense reste exceptionnelle.

Qu'est-ce qu'une équivalence ?

Vous êtes titulaires d'un diplôme français ou étranger, vous pouvez prétendre à la validation de vos acquis pédagogiques et professionnels antérieurs. L'attestation d'équivalence n'est valable que pour votre 1^{ère} inscription administrative à l'université Paris8. L'attestation d'équivalence est établie par la commission pédagogique à l'examen de votre dossier de candidature. Aucune équivalence n'est accordée en cours d'année.

Qu'est-ce que le jury de passage ?

Le jury se réunit à l'issue de chaque session (1 et 2 session de rattrapages) et délibère à partir des résultats obtenus par les candidat.es au contrôle continu et contrôle terminal.

Qu'est-ce qu'un point de jury ?

Le jury examine la situation des étudiant.es ayant obtenu une note proche d'une mention (TB, B, AB). Il détermine si des points de jury peuvent être accordés en tenant compte de l'engagement dans le travail fourni et du mérite de l'étudiant.